

AG BFC 2018 DU 01/12/2018

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ RÉGIONAL BFC
BELFORT, LE 1^{er} DÉCEMBRE 2018**

Présents :

Robert DUTRONC, Joseph ILLANA, Patrick KREWISS, Alain VORILLION, Philippe CATTELET, Paulo DE BASTOS, Robert MAUJONNET, Christian BERTHET, Jean Pierre CHALOPIN, Laurent CHAPOTOT, Robert DEVOILLE, Pascal DUGAST, Annie DUTRONC, Christine EHLEN, Martine KREWISS, Denis LHOMME, Marie Jeanne LHOMME, Emilie MARAUX, Jean Marie MARAUX, Daniel MARCY, René MIDEY, Christian PERRAUDIN, Mireille VORILLION, Bernard CARITEY, Pierre FOSSAERT, François ILLANA, Djamila PRENAT, Yvette OUTREY.

Absents excusés :

Mickaël DUMEIGE, Jean LOCATELLI, Fernand BRETTE, Gilles OUTREY.

Le Président du CD 90, Joseph Illana, accueille l'Assemblée :

Monsieur le Président du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté,
Messieurs les Présidents des Comités départementaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Régional,
Monsieur le Trésorier Général de la FFPJ,
Monsieur le vice-Président du Conseil Départemental chargé des sports et
Monsieur l'adjoint délégué aux sports de la ville de Belfort qui nous rejoindront dans la journée.

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Comité Départemental du Territoire de Belfort, je suis heureux et fier de vous accueillir aujourd'hui.

Je vous présente la structure qui nous accueille.

Nous sommes ici au 1^{er} étage du pôle Bartholdi où sont regroupés une grande partie des acteurs du sport Belfortain :

L'OMS, le CDOS, Profession sport, l'ASMB générale, et très prochainement la médecine du sport.

Pour info, l'OMS à Belfort, c'est 180 clubs et un peu plus de 17 000 adhérents.

Je vais vous parler un peu de l'histoire de mon département, qui porte le drôle de nom de Territoire de Belfort.

Notre département est directement né de la guerre de 1870 durant laquelle Belfort subira un long siège de 3 mois.

Belfort, chef-lieu d'arrondissement du département du Haut-Rhin, avec ses 6257 habitants abrités par les remparts de Vauban à ce moment, exerce déjà des fonctions militaires, administratives et commerciales.

Napoléon III capitulant à Sedan, l'Empire est défait, et la République proclamée le 4 septembre 1870.

Mais Belfort, sous les ordres de son gouverneur Denfert-Rochereau, résiste au siège des prussiens pendant 3 mois, de novembre 1870 à février 1871.

Une convention d'Armistice entre le gouvernement de défense nationale et Bismarck est signée alors que la ville résiste toujours.

Le 13 février 1871, le gouvernement français ordonne au commandant de la place de livrer Belfort aux Allemands. Au moment où se termine l'évacuation des troupes françaises, les prussiens pénètrent dans la ville, les fenêtres sont closes et les rues désertées par la population.

Belfort reste française et devient rapidement le symbole du patriotisme.

En voisin alsacien, Bartholdi commémorera la résistance des Belfortains, en érigeant ce lion imposant qui deviendra l'emblème de Belfort.

La victoire de 1918 et le retour à la France des terres alsaciennes et lorraines auraient dû permettre de rattacher le Territoire de Belfort au Haut-Rhin. Il n'en a rien été.

Pour diverses raisons, politiques mais surtout économiques, le gouvernement crée, le 11 mars 1922, un nouveau département : le Territoire de Belfort.

Maintenant parlons pétanque.

Notre Comité du Territoire de Belfort a été créé en octobre 1989 ; c'est un peu une république bananière... car pour l'instant il n'a connu qu'un seul président, votre serviteur !

Partis de rien, grâce à la vente de pin's, nous avons pu honorer toutes les dépenses de cette première année.

Depuis, nous sommes toujours obligés d'organiser des manifestations pour équilibrer nos comptes., manifestations de tous genres, allant de soirées festives, au loto, en passant par des journées truites, etc. Faire alors partie de notre Comité n'était pas de tout repos.

Parmi nos grandes organisations, nous avons, à notre actif 3 championnats de France, le Trophée des villes de canal +, un Master de pétanque, et un Congrès national.

Une seule ombre à notre tableau, nos effectifs : à l'origine de 750, nous en avons perdu 300.

Vous en savez désormais un peu plus sur notre petit Comité, sachez qu'il vit bien et qu'il est heureux aujourd'hui de vous accueillir à Belfort.

L'an prochain, nous fêterons ses 30 ans, alors donc, Messieurs les Présidents de Comités, réservez votre soirée du samedi 16 novembre pour l'AG 2019 du CD90 !

Pour conclure, je souhaite à notre Région de très bons résultats sportifs, de belles compétitions, et une entente chaleureuse entre tous les dirigeants.

Merci d'être venus à Belfort et bonne Assemblée Générale.

L'allocution du Président Robert Dutronc.

J'ai l'honneur de présider la deuxième Assemblée Générale de notre Comité Régional. Je vous remercie publiquement pour votre participation au service du bon fonctionnement du Comité Régional, et aussi d'être venus aussi nombreux aujourd'hui. Comme le stipulent nos statuts, chaque année nous présentons nos résultats sportifs, l'état de nos finances, et notre gestion. Cette Assemblée aura à approuver les comptes de l'année 2018, et à voter le budget prévisionnel 2019. Le rapport des vérificateurs aux comptes appréciera le travail de notre trésorière pour lui refuser ou donner quitus.

Le Comité Directeur s'est réuni trois fois. La Commission technique et sportive a su préparer chaque réunion, en débroussaillant autour de sujets exigeants : finaliser les statuts du Comité Régional, son règlement intérieur, le cahier des charges des championnats régionaux, des championnats des clubs. Je félicite les responsables qui ont planché sur la mise en forme de tous ces documents.

En fin de journée, nous apporterons les dernières touches aux textes (statuts, règlement intérieur, cahier des charges des championnats et CRC), avant votre vote pour approbation.

Concernant notre sport, nous avons l'obligation de le faire évoluer, mais en étant compréhensibles ; soyons au plus près des attentes des joueurs, et soutenons les bénévoles à pied d'œuvre lors de chaque compétition.

Faisons vivre notre site internet, prenons en charge et encourageons les événements dédiés aux jeunes et aux féminines.

Je souhaite que la Commission de discipline ait moins « d'affaires » à traiter.

C'est dans cet esprit que je continuerai avec vous de faire vivre notre Comité Régional à qui je souhaite longue vie, avec la richesse de sa diversité et la collaboration de toutes et tous.

Je remercie les Présidents des CD et leurs bureaux directeurs, les dirigeants des clubs, les arbitres, les éducateurs, les bénévoles, pour leur dévouement tout au long de l'année.

Et saluons l'équipe vétérans triplète de Côte d'Or, 1/2 finaliste au Championnat de France,

L'équipe féminine triplète de Côte d'Or, championne de France 2018.
L'équipe de Saône et Loire, de Bourbon Lancy, Championne de France du CNC1.
Je vous remercie de votre attention.

- Réunion du 20 octobre 2018 : son compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Le rapport moral et sportif : Christian Perraudin

Nous sommes aujourd'hui accueillis dans une cité de fort caractère, le préambule historique de Joseph nous l'a démontré : la résistance de Belfort à l'armée de l'empire allemand n'est pas sans nous rappeler l'histoire de ce petit village breton... Denfert-Rochereau, lui, était poitevin ; c'est sans doute grâce à son entêtement héroïque que Joseph peut s'honorer de nous accueillir aujourd'hui dans cette brave et emblématique ville de Belfort, où se prélassent la nonchalante Savoureuse...

LES ACTIVITES DU COMITE REGIONAL

Neuf réunions nous ont rassemblés cette année 2018 :

Le 28 janvier à Saulieu,

Le 26 février à Bans,

Le 19 mars à Saulieu,

Le 23 avril Chalon S/S, réunion des Présidents de Comités.

Le 9 juin à Chenôve,

Le 1er octobre à Chalon S/S,

Le 20 octobre à Bans,

Et le 25 novembre, à Bans, réunion destinée à boucler le budget prévisionnel 2019.

A chacune de ces séances se consolide peu à peu notre Comité Régional, et, à mi-parcours, même si toute l'œuvre n'est pas parfaite, nous pouvons louer l'engagement des uns et des autres dans une collaboration réellement constructive.

La huitième réunion, à Chalon, le 3 novembre dernier, était à l'initiative de Xavier Grande. Assisté de Michel Poggi, il a animé une journée d'informations fort précieuses sur la discipline. 23 personnes étaient présentes : 3 Présidents de CD présents, 1 Président de CD excusé, mais représenté, 2 Présidents représentés. Une fausse note, regrettée par Xavier Grande : l'absence de 2 CD, non représentés.

LES EFFECTIFS DU COMITE REGIONAL

CD 21 : 2236 licences. 1827 H, 409 F47 clubs

1239 seniors. 872 vétérans (39%). 125 jeunes (5,6%).

CD 25 : 1954 licences. 1605 H, 349 F36 clubs

939 seniors. 902 vétérans (46%). 113 jeunes (5,7%).

CD 39 : 1569 licences. 1252 H, 317 F30 clubs

810 seniors. 615 vétérans (39%). 144 jeunes (9,17%).

CD 58 : 1865 licences. 1441 H, 424 F 44 clubs

1043 seniors. 696 vétérans (37,3%). 126 jeunes (6,7%).

CD 70 : 1673 licences. 1228 H, 385 F 31 clubs

809 seniors. 715 vétérans (42,7%). 149 jeunes (8,9%).

CD 71 : 3938 licences. 3319 H, 619 F 72 clubs.

2185 seniors. 1477 vétérans (37,5%). 276 jeunes (7%).

CD 89 : 1905 licences. 1524 H, 381 F 45 clubs

1100 seniors. 658 vétérans (34,5%). 147 jeunes (7,7%).

CD 90 : 416 licences. 324 H, 92 F 8 clubs

212 seniors. 166 vétérans (39,9%). 38 jeunes (8,6%).

Total : 313 clubs. 15556 licences.

LE PALMARES REGIONAL 2018 : Les championnes et champions

Tête à tête féminin :

FC : GLAB Cassandra St Claude CD 39.

B : ARNOULT Laëtitia Fenay CD 21.

Tête à tête masculin :

FC : MARAUX Jérémy Mont sous Vaudrey CD 39.

B : MICHEL Frédéric Bourbon Lancy CD 71.

Doublette féminin :

FC : GARNIER Vanessa, CADOL Jennifer Morteau CD 25.

B : CHEUTON Lauren, GUYARD Anaïs Beaune CD 21.

Doublette masculin :

FC : TABOURET Django, SECRETAN Alain St Claude CD 39.

B : PINTO Tonio, DELATOUR François St Auxerrois CD 89.

Doublette mixte :

FC : CHEVANNE Stéphanie, JACQUIN Sébastien Mont sous Vaudrey CD 39.

B : STAVELOT-JEANSON Marie Luce, FERDIN Jean Louis Ancy le Franc CD 89

Triplette féminin :

FC : FRANQUIN Nathalie, PICON Elodie, CHABOD MAZZOLENI Mélanie Besançon
Vésontio 25

B : PERRIN Malhaury, GRELET Samantha, RYPEN Sophie Chatillon en Bazois CD 58.

Triplette masculin :

FC : DA SILVA Luis, DELIOT José, VAUCHEY Didier Champvans CD 39.

B : NAUDOT Jérémy, PUTHOD Raphaël, DEFOSSE David St Auxerrois CD 89.

Triplette promotion :

FC : FOSSAERT Franck, WOITRAIN Daniel, GAUDILLERE Thierry Montferrand CD 25.

B : PITTINO Mathieu, PITTINO Patrick, PITTINO Alain Brèves CD 58.

Triplette vétérans :

FC : GUYON Claude, DEBIASI Jean Christian, PASCAL Pierre Damparis CD 39.

B : AUDO Jean Claude, NOEL Dominique, PINTO Tonio St Auxerrois CD 89.

Doublette jeu provençal :

FC : BINDA Samuel, BINDA Jean Champagnole CD 39.

B : GOTTI Fabrice, BIANCHETTI Pierre Tonnerre CD 89.

Triplette jeu provençal :

FC : FRACHEBOIS Janick, MARENGHI Jean Pierre, KUBAKI Michel Morteau CD 25.

B : GOTTI Fabrice, BIANCHETTI Pierre, ZEYEN Christopher Tonnerre CD 89.

PALMARES JEUNES

FC : Tête à tête benjamins : JARJAT Mathis Moirans CD 39.

Minimes : PIARD Robin Moirans CD 39.

Cadets : PUTIN Jules Moirans CD 39.

Juniors : HAMRIOUI Erwan Sochaux CD 25

B : Tête à tête benjamins : MARCATI Nolan CD 21.

Minimes : MISTICONE Severin Paray le Monial CD 71.

Cadets : PARILLON Evan CD 89.

Juniors ; BUGNON Bastien. Champvert CD 58.

FC : doublette benjamins : BINDA Sébastien, DUPRE Mathéo Champvans CD 39.

Minimes : GALLET Océane, TOURNIER Marcus Poligny CD 39.

Cadets : JARJAT Quentin, ETIGNARD Davy Moirans CD 39.

Juniors : DECOUTEIX Lucas, NICOD Nathan Champvans CD 39.

B : doublette benjamins : Therville Tiago, BROSSIER Benjamin La Celle en Morvan CD 71.

Minimes : MILEI Leny, PETIT Thomas Autun/ Charnay les Mâcon CD 71.

Cadets : ROIGNAU Reda, ROGUET Nathan Sens/Senan CD 89.

Juniors : VIGNERON Enzo, L'EXCELLENT Thomas Beaune CD 21.

FC : pas de Chpt triplette jeunes.

B : triplette minimes : BARBE Baptiste, PRUNIER Romaric, BONNEAU Théo CD 89.

Cadets : ACHARD Dylan, MONTABRU Tainie, GRELET StessyChaulgnes CD 58.

Juniors : DEVERNOY Steevy, MAQUILON Mattéo, KREIT Rayan CD 89.

LE CHAMPIONNAT DE TIR

B : Hommes :BOES David St Benin d'Azy CD 58.

Femmes : SALARIS Chantal Quetigny CD 21.

FC : pas de chpt.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Cadets : à Caen, l'équipe de Champvans, championne du Jura, Estelle BOURGEON, Alexis PAPIN, Nathan MICHAUD, perd en ¼ de finale.

L'équipe d'Autun, championne de S & L, Luca Mancina, Maverik Delavigne, Enzo Dieu perd en 1/8ème de finale.

Juniors : l'équipe Thomas L'Excellent, Enzo Vigneron, Enzo Guyot, remportent la Coupe de l'Avenir.

Au tête à tête féminin, à Quillan, Cassandra Glab, de St Claude, perd en 1/16ème de finale.

Au tête à tête masculin, à Fréjus, Jérémy Maraux, de Mont sous Vaudrey, s'incline en 1/8ème de finale.

Médéric Verzeaux, de Bourbon Lancy, champion de Saône et Loire, s'incline en 1/8ème de finale.

En doublette jeu provençal, à Montauban, Samuel Binda, Jean Binda, de Champagnole, perdent en 1/16ème de finale.

En doublette mixte, à St Pierre les Elbeuf, Stéphanie Chevanne. Sébastien Jacquin perdent en ¼ de finale.

En doublette masculin, à Quillan, l'équipe de Marsannay, championne de Côte d'Or, Jérôme Durier, Florian Vernardet, perd en 1/8ème de finale.

En triplette vétérans, à Albertville, l'équipe de Vénarey les Laumes, championne de Côte d'Or, Gilles Poifol, Christian Demangeot, Jean Monnot, perd en ½ finale.

En triplette féminin, à Figeac, l'équipe de Damparis, championne du Jura, Corinne Plantin, Myriam Verset, Corinne Aubret, perd en 1/16ème de finale.

L'équipe de Quetigny, championne de Côte d'Or, Appoline Garrien, Chantal Salaris, Nadège Rodrigues est sacrée Championne de France.

LA COUPE DE FRANCE

2017/2018 : St Claude (CD 39) perd en 1/16ème de finale contre les Canuts de Lyon.

Bourbon Lancy perd en ¼ de finale contre les Canuts.

2018/2019 :

10 clubs régionaux encore en course pour le 3ème tour de zone (23 décembre) :

Bourbon Lancy 71/ Appoigny 89.

Gambenheim 67/ Valdoie 90.

St Claude 39/ Beaune 21.

Auxerre 89/ St Germain du Plain 71.

Quetigny 21/ Gy 70

Dijon 21/ Colmar 68.

LE CHAMPIONNAT DES CLUBS

FC : le CRC 1 : Valdoie 2 termine premier devant Champvans et accède au CNC 3.

CRC 2 : Mont sous Vaudrey accède au CRC 1.

CRC féminin : ABJ Lons le Saunier accède au CNC.

B : CRC masculin : Autun monte en CNC.

Migennes affiche forfait général.

Féminin : Charnay les Mâcon accède au CNC.

Ancy le franc affiche forfait général.

CRC jeunes : champions : les benjamins/ minimes de Charnay les Mâcon.

Les cadets /juniors d'Autun.

CNC jeunes à St Chamond : qualifiées en benjamins/minimes, les équipes de Moirans et de Charnay les Mâcon.

En cadets/juniors, Champagnole et Autun.

CNC 3 féminin : Charnay les Mâcon termine 3ème et accède au CNC 2.

Vesoul, Besançon Vésontio, Mirebeau, St Marcel se maintiennent en CNC 3.

Quetigny redescend en CRC et Lure affiche forfait général.

CNC 1 : Stade Auxerrois se maintient.

CNC 1 open : à St Pierre les Elbeuf, Bourbon Lancy est sacré Champion de France.

LES JEUNES

Au chapitre jeunes, au fil des réunions, il est ressorti que la Commission devra s'employer à se structurer afin d'aménager pour ses jeunes des saisons sportives enfin intéressantes.

D'ailleurs, la proposition de Paulo De Bastos, lors de la réunion du 20 octobre dernier, a fait l'unanimité : associer les jeunes des 8 CD pour le marathon jeunes du 17 février prochain, selon les critères énoncés à la réunion du 20 octobre (voir PV).

Le Comité Régional compte 24 écoles de pétanque.

4 écoles *** : Marsannay (21), Champvans (39), Gy (70), Autun (71).

15 écoles ** : Nuits St Georges (21), Salins les Bains (39), Lons le Saunier (39), Moirans (39), Gevigney et Mercey (70), Toulon sur Arroux (71), Etang sur Arroux (71), Marnay (71), Mesvres (71), Louhans (71), Mâcon (71), Charnay les Mâcon (71), Migennes (89), Senans (89), Belfort (90).

5 écoles * : St Marcel, Bois du Verne, Gergy, Blanzay (71), Mirebeau (21).

LES CONCOURS NATIONAUX ET REGIONAUX 2019

6 Nationaux : 1 National en FC, 5 en B.

21 Régionaux programmés : 7 en FC, dont le dernier né Besançon, Arinthod se retirant cette année.

14 en B, dont les 2 derniers nés Bourbon Lancy et Decize. Varennes St Sauveur et Charnay les Mâcon se retirant pour cause de Championnats de France en S & L.

Chenôve, le 1er juin : ANNULE.

LES CRC 2019

B : les candidats à l'organisation de journées : St Germain du Plain (courrier du 3 octobre 2018).

Chaulnes et Marzy (courriel du 14 octobre 2018).

Ozolles (courriel et courrier du 29 octobre 2018).

Autun.

Les dates : 10 juin, 29/30 juin, 5/6 octobre.

La finale régionale vétérans se déroulera le vendredi 4 octobre.

Je remercie solennellement Martine, Joseph et les 3 P : Patrick, Paulo, Philippe, ainsi que notre Président, pour leur aide apportée chaque fois que je les ai sollicités.

Le rapport moral et sportif est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier : Emilie Maraux

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Il est joint au PV.

Le rapport des Vérificateurs aux comptes : Yvette Outrey

Il est joint au PV.

Le budget prévisionnel 2019 : Emilie Maraux

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Il est joint au PV.

Révision et aménagement des Statuts du Comité Régional, et de son Règlement intérieur,

Révision et mise en place du cahier des charges des Championnats Régionaux et des CRC :

Paulo De Bastos fait la lecture des textes :pour toute leurnetteténécessaire, certains articles sont corrigés et actualisés.

Les Statuts : adoptés à l'unanimité.

Le Règlement intérieur : adopté à l'unanimité.

Les Cahiers des charges des Championnats Régionaux et des CRC : adoptés à l'unanimité.

Statuts, Règlement intérieur, Cahiers des charges : joints au PV.

Divers

Elections : afin de procéder au remplacement, jusqu'au terme du mandat, de Mme Bernadette Lamboley et de Mr Denis Lega, démissionnaires, deux candidats se présentent :Chantal Frachebois (CD 25) et Arnaud Magnin (CD 21). Ils sont élus à l'unanimité.

Le Secrétariat : l'Assemblée se prononce à l'unanimité pour le maintien à leur poste, pour la durée de leur mandat, des Secrétaires adjoints, Christine Ehlen, et Philippe Cattelet et du Secrétaire Général Christian Perraudin.

Championnats de France :

A l'occasion des 5 championnats de France qui auront lieu à Charnay les Mâcon,Dijon

et Nevers, le Comité Régional propose d'offrir des coupes aux meilleurs classés de la Région BFC (voir à la prochaine réunion).

CRC : avant le 15 janvier, connaître le responsable des CRC ; Daniel Marcy se propose en référent CT Bourgogne.

La finale régionale des CRC 2019 Open + Vétérans + Jeunes, aura lieu à Valdoie (CD 90).

Les championnats régionaux :

25 mai CD 21 Dijon ? DS + TTF

26 mai DM

30 mai CD 25 Besançon TS + TF

31 mai TV

01 juin CD 39 Bant Promotion + T Jeunes

02 juin DS + TTS

08 juin CD 58 Fourchambault T J Provençal

09 juin T J Provençal

15 juin CD 70 Lure D J Provençal

16 juin D J Provençal

Denis Lhomme se propose en référent.

Jeunes :

Michel Bourgeon, référent jeunes, et Eric Di Rosa, piloteront les actions Jeunes du CR BFC.

Reprendre contact avec Jérôme Billiette (Patrick Krewiss).

L'Assemblée s'entend à une participation aux championnats régionaux de 24 équipes en minimes et en cadets, 18 en juniors. Pas de benjamins.

Congrès National à Troyes, les 11 et 12 janvier prochains : Délégués du Comité Régional : Robert Dutronc et Emilie Maraux.

Séance levée à 17h 30.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2018

Recettes	
Subventions	22 371,71 €
FFPJP (Indemnités Championnats de France)	8 871,71 €
FFPJP CNC jeunes	3 200,00 €
CNDS	2 000,00 €
Comet Regional	8 300,00 €
Licences	79 955,56 €
CD 25	8 254,50 €
CD39	6 412,50 €
CD70	6 858,00 €
CD90	1 701,00 €
CD 21	9 499,50 €
CD 58	7 634,50 €
CD 89	7 660,00 €
CD 71	16 465,50 €
CD 21 solde 2017	207,49 €
CD 58 solde 2017	1264,67 €
CD 89 solde 2017	3 843,05 €
CD 71 solde 2017	5 951,84 €
Mutations	1 930,00 €
Inscriptions CD/Clubs CRC	11 600,00 €
France Jeunes	8 823,84 €
participation CD - CTB	
Marathon jeunes	800,00 €
Participation 4 CD	
Divers	342,42 €
Intérêts	342,42 €
Total des recettes	123 893,53 €

solde 2017	91 619,68 €
crédit 2018	123 893,53 €
déplacements dirigeants	-3 000,00 €
dons dirigeants	3 000,00 €
débit 2018	101 045,79 €
avoir au 31/10/2018	114 467,42 €

Dépenses	
Protection Juridique	100,00 €
Protection juridique	100,00 €
Frais de Fonctionnement	2 325,79 €
Frais secrétariat	188,11 €
Frais postaux	30,60 €
Frais déplacement membres	938,20 €
Diverses - dons, quomodo	991,00 €
Frais bancaires	177,88 €
AG, Réceptions, Relations publiques	4 456,40 €
Assemblée Générale Saulieu	754,00 €
Frais réunion	3 261,40 €
Congrès national	441,00 €
Championnats de France	48 246,44 €
Recompenses	4 224,50 €
Diplômes	595,76 €
Coupes et trophées	3 628,72 €
Commissions	12 794,47 €
Finances	301,00 €
Disciplines	1 640,66 €
Arbitrage	3 454,83 €
Féminine	1 340,81 €
Technique	4 757,35 €
Jeunes	1 300,00 €
Divers	28 898,10 €
Aide national	240,04 €
Dotation championnats CT FC	600,00 €
Rbt championnats CT B	17 150,00 €
CRC	2 474,60 €
CNC	7 881,35 €
Journées des dirigeants	0,00 €
admission non valeur 2017	152,00 €
Cotation Cros	400,00 €
Total des dépenses	101 045,79 €

Avoir au 31/10/2017	
Compte CMDP 226675345	9 662,82 €
Livret Bleu 226675360	1 017,19 €
Compte Tonic + 226675363	28 034,63 €
Compte Tonic + 226675364	2 943,66 €
Compte CMDP	16 332,23 €
Livret Bleu	30 344,90 €
opérations non rapprochées 2017	3 132,55 €
admission non valeur 2016	152,00 €
total en caisse	91 619,68 €

Avoir au 31/10/2018	
Compte CMDP 226675345	- €
Livret Bleu 226675360	- €
Compte Tonic + 226675363	- €
Compte Tonic + 226675364	- €
Compte CMDP 21229601	14 309,87 €
Compte CMDP 20698601	60 231,86 €
Livret bleu	20 512,18 €
total en caisse	95 053,91 €
facture à débiter	- 51 491,33 €
facture à créditer	70 884,34 €
non valeurs 2017	20,5
total réel	114 467,42 €

Soide créditeur de 22 847,74 €

COMITE REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - FFPJP
Prévisionnel 2019

Recettes	
Subventions	16 900,00 €
FFPJP (indemnités Championnats de France)	5 000,00 €
FFPJP CNC jeunes	1 600,00 €
CNDS	2 000,00 €
Conseil Régional	8 300,00 €
Licences	65 692,00 €
CD 25	8 280,00 €
CD39	6 412,00 €
CD70	6 800,00 €
CD90	1 700,00 €
CD21	9 500,00 €
CD71	17 550,00 €
CD58	7 850,00 €
CD89	7 600,00 €
CRC	5 600,00 €
56 équipes	2 800,00 €
8 CD	2 800,00 €
Championnat de France Jeunes	7 208,00 €
part des CD	7 208,00 €
Marathon jeunes	1 600,00 €
Participation 8 CD	1 600,00 €
Divers	2 200,00 €
Intérêts	200,00 €
Mutations	2 000,00 €
Transfert de Compte / Compte	0,00 €
Total des recettes	99 200,00 €

Dépenses	
Protection Juridique	100,00 €
Protection juridique	100,00 €
Frais de Fonctionnement	1 730,00 €
Frais secrétariat	150,00 €
Frais postaux	80,00 €
Frais déplacement membres	1 300,00 €
Frais bancaires	200,00 €
AG, Réceptions, Relations publiques	4 320,00 €
Assemblée Générale Belfort	1 500,00 €
Frais réunion	2 320,00 €
Congrès national	500,00 €
Championnats de France	41 900,00 €
Triplettes Jeu Provençal	
Doublettes Jeu Provençal	
Triplettes masculins	
Triplettes Féminins	
Doublettes masculins + tit féminin	
Doublettes Féminines + 1 à 1 masculin	
Triplettes Jeunes	
Triplettes Vétérans	
Doublettes mixtes	
Triplettes promotion	
Tenues	
Recompenses	10 000,00 €
Diplômes	1 000,00 €
Chpt France	4 000,00 €
Coupes et trophées	5 000,00 €
Commissions	17 500,00 €
Finances	500,00 €
Disciplines	1 500,00 €
Arbitrage	4 500,00 €
Féminine	1 500,00 €
Technique	6 000,00 €
Jeunes	3 500,00 €
Divers	23 650,00 €
Aide Nationaux	2 100,00 €
CRC	11 400,00 €
CNC	9 750,00 €
Cotation Cros	400,00 €
Total des dépenses	99 200,00 €

A Mont sous Vaudrey, le 25 novembre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés, M. Fernand BRETTE et Mme Yvette OUTREY, vérificateurs aux comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté FFPJP, avons procédé à la vérification des comptes du ledit Comité Régional le dimanche 25 novembre 2018 au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey.

Mademoiselle Emilie MARAUX, Trésorière Générale nous a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux recettes et aux dépenses de l'exercice 2018 du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 en sa possession.

Tous les sondages auxquels nous nous sommes livrés n'ont permis de constater aucune anomalie et de corroborer la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté.

Le solde du bilan correspond bien à celui des derniers extraits bancaires de l'année 2018, compte tenu des opérations non encaissées ou décaissées à la date du contrôle.

En conséquence, nous avons approuvé ce bilan et félicitons la Trésorière Générale pour son travail rigoureux. Nous associons à ces félicitations les trésoriers-adjoints, Mme Martine-Denise KREWISS et M. Robert DEVOILLE, pour leur précieuse collaboration dans la gestion comptable du Comité Régional.

Nous engageons donc l'Assemblée Générale à donner son quitus à la trésorière générale sur les comptes soumis à notre examen.

Fait à Mont sous Vaudrey, le 25 novembre 2018.

Les vérificateurs aux comptes :

Yvette OUTREY



Fernand BRETTE

